



Pont-du-Château

République Française
Département du Puy de Dôme
Arrondissement de Clermont-Ferrand
Canton de Pont du Château

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU MAIRE

DM 2016-11-17-065

Service	Direction Générale	
Matière	7.10	Finances locales - divers
Objet	Tarifs communaux : cimetière	

Le Maire de la Commune de PONT-DU-CHATEAU,

Vu l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° DL 2016-01-29-001 en date du 29 janvier 2016 relative aux délégations de compétences du conseil municipal au Maire ;

Considérant la nécessité de mettre à jour les tarifs communaux du cimetière ;

DÉCIDE

Article 1 – De fixer, pour le cimetière, les tarifs suivants :

Prestation	Tarif
CIMETIERE	
Concession pour 50 ans - Double	480.00 €
Concession pour 50 ans - Simple	280.00 €
Concession pour 30 ans - Double	250.00 €
Concession pour 30 ans - Simple	150.00 €
Concession pour 15 ans - Double	115.00 €
Concession pour 15 ans - Simple	65.00 €
Case de Colombarium ou caverne pour 50 ans	680.00 €
Case de Colombarium ou caverne pour 30 ans	450.00 €
Case de Colombarium ou caverne pour 15 ans	275.00 €
Vacation funéraire	20.00 €

Article 2 - Ces tarifs entreront en vigueur à compter de la date d'affichage de la présente décision municipale.

Article 3 - Madame la Directrice Générale des Services et Madame la Trésorière sont chargées, chacune en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision, qui sera transmise à Madame la Préfète du Puy-de-Dôme, inscrite au registre et publiée au recueil des actes administratifs.

Fait à PONT-DU-CHATEAU, le 17 novembre 2016

Accusé de réception en préfecture
063-216302844-20161117-DM20161117065-AU
Date de télétransmission : 18/11/2016
Date de réception préfecture : 18/11/2016


Le Maire,

René VINZIO